ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS
CALENDRIER DES ETAPES 2023-2024

Arrêts pédagogiques flottants : 6

La planification locale doit tenir compte des éléments suivants :
forces majeures
congés pour tempêtes
restrictions pour le transport scolaire
l'article 16 du régime pédagogique

	1RE ETAPE	2E ETAPE	3E ETAPE
PERIODE	30 août au 3 novembre	6 novembre au 16 février	19 février au 21 juin
JOURS DE CLASSE	45 jours	61 jours	80 jours
ARRETS PEDAGOGIQUES	3 novembre	6 novembre 8 janvier 9 février 12 février	2 avril
CONGES	4 septembre 9 octobre	22 décembre au 5 janvier	4 au 8 mars 29 mars 1er avril 20 mai
1RE COMMUNICATION AUX PARENTS			
REMISE DES COMMENTAIRES	6 octobre (à 8 h)		
PARUTION	13 octobre (Tutorat)		
BULLETINS			
REMISE DES NOTES	10 novembre (8 h)	22 février (8 h)	25 juin (8 h)
PARUTION	15 novembre (Tutorat)	27 février (Tutorat)	10 juillet (par courriel)
RENCONTRE DES PARENTS/ENSEIGNANTS			
DATES	16 novembre	28 février (Selon condition météorologique peut être remise au 29 février)	